

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2022

Le vingt du mois d'octobre deux mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : GUILLARME Christophe, Maire, PALMIER Mireille, MARTINON Fabien, BLANCHARD Nathalie, PONCET Edouard, adjoints, BORDET Gérard, DUBOIS Dominique, ETAIX Fabienne, BEFORT David, GRANGE Lorène (arrivée à 20h50), SESSIECQ Philippe, CHIRAT Michelle

Absents excusés : Joëlle BAYARD, Olivier FAJWISIEWICZ, Christophe GERARD

Secrétaire de séance : Fabien MARTINON

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

MODIFICATION STATUTS CCFE – Délibération 2210001

Les statuts de la Communauté de Communes de Forez Est ont été modifiés lors du conseil communautaire du 28 septembre dernier afin d'intégrer les possibilités de mutualisation de la commande publique. Pour que Madame la Préfète puisse prendre l'arrêté correspondant, les 42 communes doivent délibérer. Il sera alors possible de lancer la consultation pour les schémas directeurs d'assainissement.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accueillir favorablement ce projet de modification de statuts.

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA CCFE – Délibération 2210002

Monsieur le Maire propose d'approuver le principe de la création et participation à un groupement de commandes avec la Communauté de Communes de Forez-Est et la désignation du représentant au sein de la CAO.

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DEMANDE DE SUBVENTION « BONUS RURALITE » POUR LE CIMETIERE PAYSAGER – Délibération 2210003

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement d'un cimetière paysager pour un montant de travaux de 282 961 € hors taxes. Il propose de demander une subvention à la Région au titre du « bonus ruralité ».

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DEMANDE DE SUBVENTION « BONUS RURALITE » POUR LA POSE DE VOLETS SUR LE BATIMENT DE LA MAIRIE – Délibération 2210004

Monsieur le Maire présente l'estimation financière de 16 384.56 € pour l'installation de volets extérieurs sur le bâtiment de la mairie.

Il propose de demander une subvention à la Région au titre du « bonus ruralité ».

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DEMANDE DE SUBVENTION « ENVELOPPE SOLIDARITE » POUR LA POSE DE VOLETS SUR LE BATIMENT DE LA MAIRIE– Délibération 2210005

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au Département dans Le cadre de « l'enveloppe solidarité » pour la pose de volets sur le bâtiment de la mairie.

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

CONTRIBUTION DES COMMUNES ADHERENTES AUX CHARGES DU SYNDICAT DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER – Délibération 2210006

Conformément à la réglementation en vigueur, les syndicats intercommunaux peuvent récupérer eux-mêmes par la voie de la fiscalité les ressources qui leur sont nécessaires.

La contribution provisoire de Civens pour l'année 2023 s'élève à 4541.50 € (soit une moyenne de 3.10 € par habitant comprenant le coût des contrôles des poteaux incendie),

Monsieur le Maire propose de laisser au syndicat le soin de procéder par voie fiscale au recouvrement de la contribution 2023.

Décision du conseil municipal

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

LEGS LAFFAY – Délibération 2210007

Monsieur le Maire rappelle la décision de Monsieur LAFFAY Jean-Baptiste, qui par testament en date du 25 février 1958, a créé deux prix de vertu pour la commune de Civens.

5 noms de personnes méritantes ont été proposés par le CCAS et le Conseil Municipal. Les membres du conseil municipal ont voté à bulletin secret pour en choisir trois.

Monsieur le Maire propose l'attribution du Legs LAFFAY de la manière suivante :

- La moitié à la CUMA de la Côte
- La moitié pour les 3 personnes désignées par le vote du Conseil Municipal

QUESTIONS DIVERSES :

- Rappel enquête publique pour l'aliénation d'une partie du chemin rural de la Liberté du 2 novembre au 17 novembre 2022.
- Gérard BORDET fait un compte-rendu de la réunion de secteur du SIEL concernant l'énergie.
- Nathalie BLANCHARD explique que la semaine bleue se termine, les ateliers et animations se sont bien passés.
Cimetière : les espaces inter-tombes ont été cimentées par Michel PADET (contrat aidé).
Devis Graniterie du Forez de 2 000 € HT pour 4 exhumations.

- Fabien MARTINON fait un point sur les retours de questionnaires concernant l'aménagement rue de la Grue et rue du Champ de course : retours positifs sur les 2 aménagements et demande de plus de sévérité pour les véhicules prenant le sens interdit. Il rappelle que les ralentisseurs sont interdits par décret dans les zones hors agglomération. Le nettoyage des balises sera fait par les employés communaux.
Lotissement du Sulky : Suite à l'assemblée générale et en raison de l'augmentation de la circulation dans le lotissement, un test sera réalisé en fermant la sortie qui donne sur la rue de la Grue. S'il n'y a pas d'amélioration, les 2 accès seront fermés.
- Christophe GUILLARME fait un point sur les lotissements : Roannaise de Promotion a redéposé le PA pour le lotissement des coquelicots (Grande Grange).
Lotissement de Jean-Yves DUPUY à Randan : 3 lots ont été vendus sur 4.
- Fabien MARTINON explique que l'APD de la résidence seniors a été validé. Le permis de construire va être déposé.
Rappel : mise en sens unique d'une partie de la rue du Fournil et d'une partie de la rue du Riou.
- Christophe GUILLARME fait un compte-rendu de la réunion CLSPD à Feurs (vitesse, délinquance...)
Conteneur à verres enterré au parking covoiturage et un plus gros conteneur à vêtements a été installé.
- Site de l'ancienne casse à la zone des Places (GOLEO) : Un entrepreneur qui fait du recyclage/valorisation est intéressé par l'achat de la parcelle, mais est en attente de la dépollution du site.
- Restaurant : un employé va participer au « Mondial de la praline ».
- Vœux du Maire : se poser la question de l'organisation ou non en raison du COVID

TOUR DE TABLE :

- Lorène GRANGE :
Remerciements de l'EPHAD pour la mobilisation suite à l'incendie.
- Philippe SESSIECQ :
Camion pizza présent le samedi soir au village (compagnon de Nelly),
Burger : potentiellement à partir de février,
Marché : achat d'une banderole ou oriflamme ?
Remerciements pour ses nouvelles fonctions.
- Gérard BORDET :
Réunion Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin pour l'entretien des circuits VTT (il manque des bénévoles), fleurissement, circuits pédestres...
- Michelle CHIRAT :
Formation le 8 novembre pour la coordination du recensement INSEE,
AG de l'ADMR (association qui regroupe 6 communes – 16 personnes prises en charge sur la commune de Civens).
- Nathalie BLANCHARD :
Commune inscrite pour le jeu des 1000 euros sur France Inter,
Réunion avec les classards le 4 novembre.
- Dominique DUBOIS :
Animation de Noël inter associations le 17 décembre. La MJC se retire (trop peu de temps pour préparer une chorégraphie).
- Mireille PALMIER :
AG de la MJC lundi dernier (75 adhérents),
Conseil d'école le 7 novembre.

- Fabien MARTINON :
Franck CHARRIER et Michel PADET ont ressuivi les tuiles et le crépi du mur sur la place du Belvédère. Ils ont désherbé et nettoyé les grilles rue de l'Île,
APE : 70 personnes au théâtre dimanche dernier,
Le 24 novembre : Monsieur GUILLARME reçoit le Président du Département pour une présentation des projets,
Passage à niveau route de Feurs : La SNCF ne veut pas prendre en charge l'aménagement sécuritaire à Charbonnel (PN aux normes selon eux et sécurité des piétons à la charge du gestionnaire de la voirie).
- Edouard PONCET :
Entreprise TPCF : reprise de la couche de finition rue des Grandes Terres et rue de Bérol
L'enrochement a été réalisé rue de Bérol suite arbres tombés,
Visite de la décharge de Roche la Molière (fermeture en 2053).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h35
Prochaine réunion le 24 novembre 2022

Le Maire

Le secrétaire de séance